G2C Territoires
Délégation Urbanisme Sud-Ouest
26 chemin de Fondeyre
31 200 TOULOUSE
Tél : 05 61 73 70 58 / Fax : 05 61 73 70 59
E-mail : toulouse@altereo.fr

COMMUNE DE CASTELNAUDARY
DÉPARTEMENT DE L'AUDE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE 4.4 : RÈGLEMENT - PLAN DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

P.L.U. DE LA COMMUNE DE CASTELNAUDARY PIÈCE 4.4 : PLAN DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	
ARRÊTÉ LE :	APPROUVÉ LE :
SIGNATURE ET CACHET DE LA MAIRIE :	

Version : Janvier 2018
Echelle : 7000e
Réalisé par : LSC
N° Affaire : UPSE 13204

Eveilleur d'intelligences environnementales®
G2C ingénierie - Aix-en-Provence - Arras - Bordeaux - Brive - Nantes - Nancy - Nouméa - Paris - Rouen- Toulouse - Hô-Chi-Minh-Ville - Rabat
SAS au capital de 761 736 € - RCS Aix en Provence B 403 686 966 - Code NAF 7112B - N° de TVA intracommunautaire : FR 75 403 686 966
G2C environnement, G2C services publics et G2C territoires sont des marques commerciales de la SAS G2C ingénierie, filiale du Groupe Altereo.
Ce document est la propriété de G2C ingénierie et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans son autorisation - © copyright Paris 2016 G2C ingénierie.

LEGENDE

- Emplacements réservés pour des équipements publics
- Emplacements réservés pour des élargissements de voies
- Emplacements réservés pour la création de nouvelles voies et de giratoires
- Emplacements réservés pour des voies piétonnes
- Emplacements réservés pour des aménagements paysagers
- Emplacements réservés pour des équipements en réseaux
- Emplacements réservés pour des bassins en lien avec l'élargissement de l'A61

0 200 400 600 mètres